



## Document à l'intention des parents

### Évaluation des résultats de l'école au regard du plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Nom de l'établissement: Chante-Bois

La Loi sur l'instruction publique (LIP) prévoit que chaque établissement d'enseignement primaire, secondaire et secteur adulte se dote d'un plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Celui-ci doit être évalué annuellement avec le conseil d'établissement.

Actions réalisées pour l'année scolaire: 2024-2025

- Sondage violence et intimidation auprès des élèves de 4e à 6e année et du personnel
- Plan de surveillance
- Appliquer les éléments clés d'une surveillance stratégique
- Récréations animées
- Ateliers Hors piste
- Modélisation du Code de vie et présentation
- Ateliers offerts par le policier éducateur

Constats

- Sondages faits - Situation semblable constatée.
- Surveillance plus accrues, mais on régule le plan en vue d'une surveillance toujours plus optimale.
- Éléments clés d'une surveillance stratégique encore à travailler, car beaucoup de nouveaux employés.
- Récréations animées et pour 25-26, souhait d'avoir plus d'animateurs et débuter plus tôt.
- Ateliers Hors piste faits en 24-25 et reconduits pour 25-26.
- Modélisation/présentation du code de vie faite. Enseignement des comportements attendus en 25-26.
- Ateliers avec le policier éducateur faits et reconduits pour 25-26.

---

#### Actions projetées à notre école pour l'année scolaire: 2025-2026

---

- **On maintient ce qui est prévu, tout en mettant à jour nos données suite à nos sondages (avril 2025).**
- **Assurer une surveillance active de la part de tous les intervenants dans la cour d'école.**
- **Offrir de la formation au personnel qui surveille.**
- **Animations des récréations par des élèves plus vieux (et qui souhaitent être animateurs).**
- **Maintien de l'animation des ateliers Hors piste.**
- **Enseignement des comportements attendus aux élèves par le personnel d'encadrement.**
- **Planification des ateliers animés par le policier éducateur.**

Tous les documents relatifs au plan de lutte à l'intimidation et à la violence se retrouvent sur le site Internet de l'école.

---

#### Autres commentaires

---